

semblables d'une même phrase, c'est-à-dire les noms, les adjectifs, les verbes, etc.

La candeur, la docilité, la simplicité sont les vertus de l'enfance.

La charité est patiente, douce, bienfaisante.

La mouche va, vient, fait mille tours.

339. EXCEPTION. On ne met pas de virgule si les parties sont unies par une des conjonctions *et, ou, ni* : *Antoine pleure et crie ; je partirai ce soir ou demain ; je ne vis ni votre sœur ni votre frère.*

340. 2°. Avant et après une réunion de mots qu'on peut supprimer sans nuire au sens de la phrase : *Les charmes de la vertu, qui sont les délices des âmes pieuses, font le premier supplice des méchants.*

Celui qui s'expose au danger, dit la sainte Ecriture, y périra.

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

DU POINT-VIRGULE.

341. On emploie le *point-virgule* pour séparer les parties semblables d'une même phrase, quand elles sont déjà subdivisées par la virgule : *La douceur est, à la vérité, une vertu ; mais elle doit ne pas dégénérer en faiblesse.*

DES DEUX POINTS.

342. On emploie les *deux points* :

1°. Après une phrase qui annonce une citation : *Pythagore a dit : Mon ami est un autre moi-même ;*

2°. Avant une phrase qui sert à prouver ce qui précède : *Travaillez, prenez de la peine :*

C'est le fonds qui manque le moins (La Fontaine) ;

3°. Après une phrase généralement suivie de détails : *J'aime à trouver dans les enfants trois qualités : la piété, l'intelligence et l'amour du travail.*

339. Citez l'exception ?

340. Quand emploie-t-on encore la virgule ?

341. Quand emploie-t-on le point-

virgule ?

342. Quand est-ce qu'on emploie les deux points ?